



*Représentation permanente de la France auprès de l'office des Nations unies
et des organisations internationales à Vienne*



Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique
des Nations unies

SOUS-COMITE JURIDIQUE
63^{ème} session (15 avril – 26 avril 2024)

**Point 13 – Échange de vues général sur l'application du droit international aux
activités des petits satellites**

Déclaration de la délégation française

= Seul le prononcé fait foi =

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les délégués,

Chers collègues,

Ma délégation s'exprime également au nom de l'Allemagne et du Royaume-Uni. Nous nous inquiétons du développement du programme iranien, qui recourt à des technologies essentielles au développement de missiles balistiques de longue portée. L'Iran poursuit le développement de son programme de missiles en dépit des nombreux appels internationaux en

demandant l'arrêt et au mépris, pendant des années, des mesures de restrictions adoptées par les Nations Unies.

De tels lancements permettent à l'Iran de tester des technologies pouvant être utilisées pour poursuivre le développement de son programme de missiles balistiques, lequel constitue une menace importante pour la sécurité régionale et internationale. Nous sommes préoccupés de longue date par les activités de l'Iran liées à la mise au point de technologies de missiles balistiques capables d'emporter des armes nucléaires. Ces préoccupations sont renforcées par l'escalade nucléaire ininterrompue de l'Iran, qui ne repose sur aucune justification civile crédible.

Je vous remercie de votre attention./.